

HELHa

Haute École
Louvain en Hainaut

AEQES – Évaluation du cursus « Instituteur (trice) préscolaire »

Réponse de la Haute École Louvain en Hainaut
(*École normale de la Providence – Gosselies*)

Auto-évaluation et plan stratégique pour 2011- 2021

Pierre Pout
Directeur adjoint


HELHa – École normale de la Providence
Rue Circulaire, 4
6041 Gosselies

1. Introduction

Les membres de la Commission ainsi que l'ensemble des acteurs de la formation ont été positivement interpellés par la qualité des rapports final et transversal réalisés par les experts, tant par la rigueur et par le caractère pointu des remarques formulées que par l'attitude d'écoute de ce qui a été formulé par les acteurs eux-mêmes.

L'école normale se félicite bien entendu des forces reconnues par le comité des experts en particulier en ce qui concerne **la recherche pédagogique engagée par le TFE, la préoccupation permanente en matière d'interdisciplinarité, le souci de l'étudiant que ce soit dans l'accueil ou dans la promotion de sa réussite et enfin les relations partenariales établies avec les institutions et les organisations socio-culturelles de la région**. L'école entend maintenir, amplifier et formaliser encore davantage les pratiques actuelles et les rendre pérennes.

L'école normale a également apprécié le travail structuré en matière de recommandations permettant de visualiser à qui appartient réellement la responsabilité des actions futures.

A ce propos, tous les acteurs espèrent vivement que les instances institutionnelles prendront réellement acte des recommandations qui lui incombent. Nous sommes à un tournant important en matière de réforme de la formation initiale des maîtres. Le changement pourrait être paradigmatique, si les changements ne sont pas faits « de bouts de ficelle ». Si changement il y a, il ne peut être que osé, créatif.

Tout en spécifiant notre adhésion à un partenariat constructif entre Hautes Ecoles et Universités, nous tenons à rappeler nos spécificités en matière de compétences dans la formation initiale : **liens théorie-pratique, réflexivité, maîtrise des sciences humaines dans le quotidien et la réalité vécue, interdisciplinarité au cœur des pratiques, proximité locale pour les étudiants et pour les institutions professionnelles**.

Dès la réalisation de l'évaluation interne, la Commission constituée a engagé d'énormes moyens bénévoles pour élaborer une démarche formelle d'analyse, de questionnement et de réflexion. Depuis la visite des experts en mars 2010, la photographie a bien changé. Comme nous le signalions à l'époque, le « personnage a bougé ». Les recommandations formulées ont été anticipées de manière assez naturelle, comme c'est le cas chaque fois que l'équipe soulève un point à améliorer. Les opportunités ne manquent pas afin de nous y appuyer pour développer notre plan d'action : fusion de nos anciennes entités en une nouvelle structure qui devrait nous apporter échanges de pratiques, offre possible de nouveaux moyens et de nouvelles expertises, réforme de la formation initiale, construction de référentiel de compétences. Mais les risques sont énormes car ces nombreuses opportunités ne sont pas aux prises directes de l'école.

Consciente de cette difficulté, la Commission a privilégié un plan d'action modeste, réaliste qui tient compte des moyens impartis à ce jour, sans faire de pronostic pour l'avenir.

La Commission a évalué chacune des 12 recommandations formulées à notre institut de formation. Elle a ensuite élaboré son plan d'action, présenté et négocié avec toute l'équipe éducative.

2. Réponse aux recommandations

- 2.1. *Démarche qualité : soutenir le département dans la réalisation d'actions concrètes liées au plan d'action, affiner le plan d'actions en se donnant des objectifs à court et moyen termes et en associant des actions concrètes aux « chantiers » identifiés.*

La section préscolaire a pris l'évaluation qualité comme une réelle opportunité de réflexion. Toutefois, les membres de la Commission veulent insister sur le fait que la démarche a été initiée sur un mode bénévole et de manière peu professionnelle. Il s'agit aujourd'hui de formaliser davantage les procédures mises en place. La Commission attend un soutien institutionnel important pour pouvoir structurer le travail, ce qui nous permettra de mieux délimiter la charge professionnelle.

La fusion peut relever d'une opportunité si des moyens sont engagés pour gérer cette démarche qualité en catégorie, d'autant que l'audit du cursus primaire pointe à l'horizon 2012.

L'audit qualité a été relevé comme un point fort par le Comité des experts et la Commission tend à continuer dans ce sens sa démarche d'analyse, de réflexion et d'amélioration. Elle tient à souligner les actions concrètes déjà réalisées en matière de formalisation.

L'élaboration du plan stratégique concrétise cette volonté.

- 2.2. *S'appuyer sur les partenariats existants pour participer à des projets de recherche appliquée.*

Depuis 2009, la section préscolaire s'est engagée dans un projet de recherche appliquée en partenariat avec l'UMons et les écoles fondamentales de la région dans le cadre d'un projet « École – famille ».

Toutefois, la Commission n'a pas jugé ce point comme prioritaire dans l'état actuel des moyens mis à disposition pour mener de la recherche.

- 2.3. *S'investir dans un travail de fond concernant la question des compétences.*

La Commission juge que la section doit en faire une de ses priorités majeures.

Les opportunités sont nombreuses.

Cette recommandation est transversale. Le travail pourrait être mené tant dans chaque institut que de manière globale par la catégorie, la fédération et la Communauté française. Un premier référentiel de compétences a déjà été déposé sur la table du Conseil général des Hautes Écoles.

La description des cours en fiche ECTS a été réalisée sur base des compétences professionnelles. Cela a déjà permis à l'équipe de réfléchir aux compétences développées au sein des cours.

Une démarche de recherche a été initiée cette année pour construire une évaluation des stages en termes de compétences professionnelles. Cette démarche sera d'un appui considérable pour développer le plan stratégique.

Enfin, un travail d'analyse vient d'être entamé afin d'établir un plan général des compétences développées au sein du cursus.

La Commission est consciente que le travail qu'elle va mener en la matière sera largement tributaire des actions menées à la Communauté française tant pour la réforme de la formation initiale que pour les référentiels de formation. La Commission s'attachera donc à viser des actions réalistes permettant en tout cas aux étudiants de mieux cerner leur formation, de mieux distinguer ce qu'on attend d'eux, de mieux fixer les critères d'évaluation. La Commission envisage de s'atteler d'abord aux stages, lieu de rencontre de tous les autres aspects de la formation.

2.4. Mettre en œuvre une évaluation périodique des programmes et des enseignements.

La Commission ne voit pas en quoi cela la concerne directement. Elle conçoit cependant que la démarche entamée en matière d'évaluation des enseignements doit être amplifiée, cadrée et généralisée en accordant une large autonomie aux professeurs concernés.

2.5. Veiller à faire perdurer la culture interdisciplinaire présente au sein du département auprès des nouvelles générations d'enseignants.

La section préscolaire a toujours mis une priorité à cet aspect de la formation. La Commission ne peut que souligner que cela restera une de ses priorités majeures et veut donc amplifier ce qui se fait déjà : activités interdisciplinaires, ateliers de formation professionnelle, Printemps des Sciences, cours d'Art et Culture, formation continue à la Focef sont autant d'opportunités à continuer dans ce sens.

La Commission reconnaît que l'action doit se porter sur l'organisation des cours pour favoriser cette interdisciplinarité, sur l'évaluation, sur la charge de travail des étudiants.

2.6. S'appuyer sur la force du partenariat établi pour développer plus de concertation et d'implication des écoles fondamentales dans la formation des étudiants.

La Commission est d'avis que la section doit maintenir, consolider, renforcer les partenariats existants, d'autant plus que les partenaires eux-mêmes sont largement demandeurs.

De nouveau, cependant, la Commission s'interroge sur les moyens qui peuvent être attribués pour mener à bien ce genre d'action. Frileuse pour entamer de nouvelles procédures, la Commission tendra à mettre en place plutôt des démarches facilement réalisables.

- 2.7. *En s'appuyant sur les compétences en multimédia du département, rendre plus attrayant le vade-mecum et intégrer davantage d'informations sur les réalités du métier.*

La Commission ne peut réellement s'engager dans ce genre de démarche. Toutefois, la direction tend à en faire une de ses priorités et tient par là à profiter des expertises liées à la fusion des instituts.

- 2.8. *Élaborer un calendrier annuel des travaux étudiants permettant de repérer les surcharges et prendre les décisions nécessaires pour y remédier.*

La charge de travail des étudiants est une priorité majeure de la Commission. Lors de l'évaluation interne, la Commission s'était déjà penchée sur la problématique et désire assurer le suivi de la démarche en collaboration avec les étudiants.

- 2.9. *Favoriser les travaux interdisciplinaires.*

Voir recommandation 5.

- 2.10. *Aide à l'insertion professionnelle : intégrer les aspects administratifs du métier dans la formation.*

La Commission est bien consciente que les étudiants manquent de repères au niveau administratif et se plaignent d'un manque d'informations « pratiques » sur le métier.

Toutefois, dans le cursus est prévue toute une série d'actions concrètes qui visent à développer cet aspect, en particulier la rencontre avec des directions d'écoles, l'inspection, la délégation syndicale. La Commission n'en fera pas une priorité même si des actions plus ponctuelles peuvent être engagées pour améliorer, chez les étudiants, la vision de leur futur métier.

- 2.11. *Clarifier les attributions de chacun et revoir périodiquement une redistribution des tâches à effectuer.*

La Commission relaie cette recommandation à sa direction et à l'institution.

Elle insiste sur l'opportunité qui est faite quant à la possibilité de dégager des moyens grâce à la fusion des trois instituts de formation. Elle ne peut que se référer aux moyens qui pourront être dégagés pour pouvoir continuer à assumer toutes les missions que tout professeur devrait effectivement assumer.

La direction, bien consciente de la surcharge de travail assumée actuellement par les professeurs en regard de nouvelles exigences posées, cherche à entamer une réflexion plus profonde sur le travail au quotidien et sur le bien-être au travail.

2.12. *Inciter les étudiants à s'engager dans la réalisation de stages à l'étranger (exemple projet École Brousse Sénégal)*

La Commission s'appuiera sur les actions déjà menées sans pour cela chercher à l'amplifier actuellement dans la mesure des moyens qui peuvent être dégagés. Elle se reporte à l'institution qui a dégagé des moyens transversaux pour assumer cette tâche.

La Commission est bien consciente de la nécessité que les étudiants puissent développer leur capacité d'ouverture. Toutefois, elle rappelle ce qui était déjà souligné dans le rapport interne à savoir qu'un des objectifs, au vu du « niveau » des étudiants, est de développer cette même capacité en s'ouvrant aux autres cultures bien présentes autour de soi.

3. Choix des priorités et argumentation

3.1. *Apprentissage par compétences*

Les membres de la section préscolaire ont déterminé comme prioritaire le fait de prendre appui sur la recommandation 1 du rapport transversal « **Travailler les référentiels de compétences et leurs utilisations** ».

Ainsi l'équipe fait siennes les recommandations qui lui sont spécifiquement adressées, c'est-à-dire :

- a. *Ne pas négliger l'appropriation par l'ensemble de l'équipe pédagogique d'un référentiel de compétences*
- b. *Mettre l'accent sur l'intégration systématique des compétences dans l'intégration des apprentissages en référant ou en définissant de manière explicite les outils et critères d'évaluation au regard des compétences*
- c. *Adopter une posture professionnelle et critique face à des référentiels prescrits*
- d. *Inscrire tous les apprentissages disciplinaires dans une logique de construction de compétences*
- e. *Approfondir l'inscription du programme dans une logique par compétences, en développant dans les enseignements comme dans les évaluations les approches interdisciplinaires*

Les membres de la section ont considéré qu'il s'agissait d'un manque particulier de la section correspondant à une des faiblesses soulevées lors de l'auto-évaluation à savoir le manque de formalisation.

La section est indéniablement convaincue que les compétences professionnelles sont largement développées au cours de la formation mais pas suffisamment explicitées. La commission constate à ce titre qu'un travail d'appropriation, de formation, d'explicitation doit être mené au sein des formateurs afin de privilégier un langage commun à la section.

La commission propose de se fixer trois axes de travail d'amélioration dans le domaine des compétences :

Expliciter et formaliser	Pour les étudiants
S'approprier et adhérer	Pour les professeurs
Communiquer et informer	Pour les Maîtres de stage et le terrain en général

La Commission souligne toutefois qu'elle s'engage sur un terrain semé de doutes dans la mesure où de nouveaux référentiels sont en gestation et qu'une réforme de la formation est en préparation.

Elle décide donc de prendre appui aujourd'hui sur les référentiels actuels, fixés par décret, tout en restant ouverte à l'actualité. Elle considère que le travail de réflexion est à mener quelles que soient les modifications qui seront apportées à l'avenir.

3.2. *Interdisciplinarité*

Dans la mesure où développement de compétences et activités d'intégration sont étroitement liés, les membres de la section préscolaire ont jugé utile de faire le point sur les activités interdisciplinaires menées dans la section et de s'engager à les conserver, les amplifier, les améliorer. La section fait donc sienne en particulier la recommandation 11 du rapport transversal : « **Quelques priorités** ».

- a. *Favoriser la participation des enseignants à des réunions formelles en vue d'améliorer la vision globale de l'ensemble de la formation.*
- b. *Limiter le morcellement du programme de formation en visant les articulations et l'intégration entre les diverses activités*
- c. *Améliorer la cohérence entre les approches pédagogiques et les modalités d'évaluation.*

Les membres de la section ont réaffirmé que les activités interdisciplinaires étaient une des spécificités du cursus mais qu'il y manquait également un cadre formel permettant de délimiter les actions individuelles.

Le travail devrait donc prendre appui sur le réel travail d'analyse qui a été produit lors de l'auto-évaluation. Le bilan réalisé est très éclairant et permettrait de formaliser davantage les actions menées afin de les améliorer en termes d'évaluation, de lien avec les compétences développées et enfin en termes de charge de travail professeur/étudiant.

La commission s'est penchée très particulièrement sur les possibilités réelles qu'elle avait pour améliorer les pratiques. La commission est bien consciente qu'elle va se confronter à la charge de travail des professeurs, à l'organisation institutionnelle, aux attributions. La chose ne sera pas aisée mais la commission fera appel si nécessaire aux pratiques des uns et des autres afin de s'ouvrir à de nouveaux possibles.

3.3. *Charge de travail des étudiants et du personnel*

Particulièrement attentifs à ce qui se vit dans la section et dans l'institution en général, les membres de la section ont décidé de se pencher sur la charge de travail ressentie et effective tant des étudiants que des professeurs.

Les membres ont donc adopté les recommandations 10 « **Charge de travail des étudiants** » et 19 « **Charge de travail du personnel** » afin de déterminer des actions concrètes futures.

- a. *Revoir le nombre et la pertinence des épreuves d'évaluation eu égard au poids en ECTS des cours et aux compétences visées.*
- b. *Élaborer en concertation, communiquer et suivre un calendrier rigoureux des évaluations en veillant à une répartition équilibrée des travaux sur l'année*
- c. *Développer la formation et l'accompagnement des étudiants pour une bonne gestion de leur temps et de leurs tâches.*
- d. *Veiller à laisser la place à l'autonomie des étudiants en les responsabilisant progressivement dans l'organisation de leur travail.*
- e. *Généraliser la mise en place de rapports d'activités individuels*

En relation avec le rapport d'auto-évaluation, la commission tient à souligner quelques aspects importants qui guideront le plan stratégique :

- Différencier charge de travail perçue et charge de travail effective
- Lier charge de travail des étudiants et charge de travail des enseignants
- Différencier les cours et les stages
- Différencier la 1^{ère} année de formation des années suivantes

La commission prendra appui sur les analyses déjà réalisées lors de l'auto-évaluation afin de planifier une analyse plus profonde et de dresser des pistes de solution.

Toutefois, la commission est consciente que la charge de travail des professeurs sera à confronter aux contraintes institutionnelles, et à l'avenir réservé à la formation initiale. Le travail de réflexion entamé pourra en tout cas permettre une meilleure adaptation aux enjeux de demain.

3.4. *Communication et encadrement*

Le rapport d'auto-évaluation a largement montré qu'une des faiblesses de la section était son manque de formalisation et son manque de communication.

A travers les trois priorités choisies ci-dessus, la section veut se doter de meilleurs outils de communication et d'appropriation des démarches visées. Les trois priorités concourent donc à un même objectif de meilleure visibilité de ce qui se fait au sein du cursus,

- Pour une meilleure appropriation des étudiants et des enseignants
- Pour une meilleure communication vers les partenaires extérieurs
- Pour donner du sens aux démarches visées
- Pour consolider un projet pédagogique et éducatif de la section

C'est pourquoi, la section fait sienne la recommandation 14 « **Communication et encadrement** » et s'adjoint les objectifs suivants :

- a. *Offrir aux étudiants un vade-mecum complet sur les services, les personnes ressources, les modalités administratives, etc.*
- b. *Utiliser les nouvelles technologies*
- c. *Mettre l'accent sur l'accueil des nouveaux étudiants et les manifestations qui l'accompagnent.*

4. Plan stratégique

Le présent plan stratégique a été élaboré en Commission et en Conseil de section. Celui-ci a été ensuite l'objet d'une présentation et d'une négociation lors d'une réunion de tous les membres de la section. Lors de cette rencontre, les professeurs ont pu se répartir en fonction des trois priorités dégagées afin de déterminer les actions à mener dans le cursus durant les prochaines années.

Le plan stratégique présente la synthèse des nombreuses cogitations des uns et des autres. Il a été finalisé et proposé à l'adhésion de tous en décembre 2010.

La Commission tient encore à préciser que deux contraintes importantes doivent être prises en compte dans la concrétisation du plan stratégique. La réforme de la formation initiale ainsi que la construction de nouveaux référentiels de compétences seront deux aspects incontournables dans les productions à venir.